



HAL
open science

Les Kurdes de Turquie : revendications identitaires, espace national et globalisation

Gilles Dorronsoro

► **To cite this version:**

Gilles Dorronsoro. Les Kurdes de Turquie : revendications identitaires, espace national et globalisation. Les Études du CERI, 2000, 62, 32 p. <hal-03458447>

HAL Id: hal-03458447

<https://sciencespo.hal.science/hal-03458447v1>

Submitted on 30 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

Les Études du CERI
N° 62 - janvier 2000

**Les Kurdes de Turquie :
revendications identitaires,
espace national et globalisation**

Gilles Dorransoro

Les Kurdes de Turquie : revendications identitaires, espace national et globalisation

Gilles Dorransoro
IEP de Rennes

Dès lors que l'on s'intéresse au système politique turc, on se trouve confronté à l'ambiguïté d'un régime qui se réclame de la démocratie, mais dont les pratiques, à l'évidence, sont autres. Cette situation particulière explique peut-être le succès de l'idée de « transition » ou de « démocratisation » que l'on applique à la Turquie¹, selon un raisonnement téléologique qui a fait recette dans les années quatre-vingt-dix, mais qui, dans ce cas précis, renvoie à la question, plus ancienne, de l'occidentalisation. Autrement dit, la Turquie serait une « quasi-démocratie », ou encore une démocratie « en devenir ». Poser la question dans ces termes présente l'intérêt politique et diplomatique de préserver le pouvoir des critiques. Cependant, même si le passage à la démocratie paraît à terme possible, voire probable, étudier le système existant à partir de cette hypothèse interdit de comprendre l'originalité de sa trajectoire et de ses pratiques. On ne peut réduire l'analyse du régime turc au constat d'un manque ou d'un inachèvement.

Seule membre de l'OTAN dotée d'un régime autoritaire, la Turquie est dominée par une élite bureaucratique kémaliste, principalement militaire, qui impose ses vues à la classe politique, en particulier à travers le Conseil national de sécurité, le MGK (*Milli Güvenlik Kurulu*), instauré par l'article 118 de la Constitution de 1982². Celui-ci peut

¹ Pour un exemple de cette approche, voir Metin Heper, Ahmet Evin (eds), *Politics in the Third Turkish Republic*, Boulder, Westview Press, 1994. Pour une critique de ces théories, voir notamment Michel Dobry *et al.*, « Les processus de transition à la démocratie », *Cultures et conflits* 17, printemps 1995.

² Cette institution, *de facto* aux mains des militaires, réunit le Président, le Premier ministre, quelques ministres, les principaux membres de l'État-major et le directeur du MIT (*Milli İstihbarat Teskilati*, organisation de renseignement national). Le secrétaire général est désigné par le chef d'État-major et les décisions, parfois secrètes, ne sont jamais susceptibles d'appel.

« conseiller » le gouvernement sur pratiquement tous les sujets, de la politique étrangère à la lutte contre la criminalité. L'offensive de l'armée contre les islamistes est ainsi passée par une résolution du MGK sur l'éducation et sur la lutte contre la réaction (*irtica*), le 28 février 1997, entraînant quelques mois plus tard la fin du gouvernement de coalition entre le DYP³ (« Parti de la juste voie ») et le RP (« Parti de la Prospérité », le parti islamiste), puis l'interdiction de ce dernier, qui a été remplacé par le FP (« Parti de la vertu »). Même si les références idéologiques officielles sont, au moins pour partie, démocratiques, le principe de légitimation du pouvoir ne s'inscrit pas dans une tradition de souveraineté populaire, mais dans la continuité du régime autoritaire créé dans les années vingt⁴. La socialisation des officiers, notamment, est orientée vers la défense de l'idéologie kémaliste, plus que vers le respect des institutions et des procédures démocratiques⁵.

Si la victoire aux élections ne confère pas à un parti ou à une coalition le pouvoir d'appliquer une politique inspirée de son programme, le champ politique garde cependant un degré d'autonomie. Malgré une sévère limitation de l'offre politique, les élections sont concurrentielles et leurs résultats, notamment après les coups d'Etat, ont rarement été conformes aux attentes des militaires. Cependant, les sondages montrent régulièrement que les partis politiques turcs jouissent d'un niveau de confiance très faible⁶, surtout comparée à celle accordée à d'autres institutions (armée, présidence notamment). Ils fonctionnent en effet comme des organisations clientélistes qui servent les intérêts particuliers de leurs militants et, de façon plus limitée, de leurs électeurs. Le taux de non-réélection des députés est d'ailleurs élevé et les fréquents transferts d'un parti à un autre donnent souvent lieu à des arrangements financiers, qui minent la confiance de l'électorat. De plus, les coalitions gouvernementales n'obéissent à aucune logique idéologique, à aucun accord de programme, mais apparaissent essentiellement comme un partage des ressources publiques au profit des hommes en place.

Par ailleurs, les gouvernements ne sont pas de simples marionnettes des militaires : Turgut Özal, durant sa présidence (1989-1993), s'est confronté directement à cette institution, notamment en intervenant dans le tableau d'avancement des officiers supérieurs. Mais l'existence d'espaces de liberté ne fait pas une démocratie, et les processus de décision en Turquie n'ont pas grand chose à voir avec le modèle connu ailleurs en Europe⁷.

³ Les sigles sont développés en annexe.

⁴ Cette absence d'autonomie idéologique par rapport aux systèmes démocratiques est l'une des principales différences avec les systèmes fasciste et communiste. Par ailleurs, la Constitution de 1982 reste extrêmement ambiguë sur la question du kémalisme qui a, semble-t-il, une valeur supraconstitutionnelle.

⁵ Mehmet Ali Birand, *Shirts of Steel*, Londres, Tauris, 1991.

⁶ Voir par exemple le sondage publié par *Yeni Yüzyıl*, 28 juillet 1998.

⁷ La confusion porte sur les deux sens du mot démocratie. Si l'on pense « démocratie » comme une théorie politique, aucun système n'est démocratique, car aucun ne correspond parfaitement à son idéologie officielle, ce qui exonère la Turquie de toute analyse particulière. Si l'on prend « démocratie » au sens d'idéal-type, ce qui est l'option raisonnable pour analyser et comparer des régimes politiques, la Turquie ne correspond pas à ce modèle. C'est bien sûr du côté des régimes autoritaires, Pakistan et Indonésie par exemple, qu'on trouvera des comparaisons pertinentes, notamment pour ce qui est de la politique extérieure, fondée sur la même perception de l'environnement et l'utilisation de la thématique de l'ennemi intérieur pour

Or, depuis les débuts de la République, les Kurdes sont un défi au régime, car leur existence même contredit les fondements du nationalisme officiel et pose la question des autres minorités (Arméniens, Caucasiens, Alevites, etc.)⁸. La « question kurde » est, en conséquence, un bon révélateur de la nature et des évolutions du système politique. Les deux grandes périodes de soulèvement armé des provinces du Sud-Est, où les Kurdes sont majoritaires⁹, dans les années vingt/trente et quatre-vingt/quatre-vingt-dix, ont ainsi été d'abord des *réactions* à la violence de l'Etat.

La « question kurde »

Dans l'Empire ottoman, le statut des Kurdes ne faisait pas question parce qu'ils étaient musulmans. Leurs élites étaient intégrées au sein de l'administration ottomane. C'est d'ailleurs en référence explicite à ce modèle que Mustafa Kemal a obtenu leur soutien dans les premières années de la République, avant de promouvoir un nationalisme antireligieux fondé sur l'idée de race turque, qui les destinait à s'assimiler. C'est alors que les Kurdes se sont révoltés une première fois, sous la conduite de chefs religieux et tribaux. La répression militaire et vingt ans d'« administration spéciale » les ont ensuite condamnés au silence politique.

La seconde période de révolte armée, à partir d'août 1984, est à bien des égards une conséquence du coup d'Etat de 1980. La prise du pouvoir par les militaires était pourtant destinée à faire cesser la violence politique qui provoquait des milliers de morts à la fin des années soixante-dix. Mais, contrairement à ce que laissent penser les statistiques concernant les attentats, en baisse après 1980, la violence politique se transforma plus qu'elle ne disparut, et s'aggrava en fait dans les régions kurdes. Bien que le niveau de violence, avant le coup d'Etat, n'ait pas été plus élevé dans le Sud-Est qu'ailleurs, les forces de sécurité ont considéré la population kurde dans son ensemble comme suspecte, car, malgré le discours officiel et les réalités sociologiques, la pratique de l'Etat postule l'existence d'un territoire kurde et d'une population homogène et potentiellement

justifier la limitation des droits individuels. Ainsi, avant de se demander si le Refah était un parti démocratique, on pourrait s'interroger sur la possibilité de voir un parti démocratique exister dans un système politique qui ne l'est pas. Sur l'idéologie de la sécurité nationale, voir Saban İba, *Milli Güvenlik Devleti*, Istanbul, Çivizyazları, 1999.

⁸ Les hésitations initiales que l'on a pu constater dans les années vingt, lorsqu'il a fallu définir ce qu'était un « Turc » (devait-on prendre en compte des critères ethniques, linguistiques, religieux ?) sont révélatrices, voir François Georgeon, *Des Ottomans aux Turcs. Naissance d'une nation*, Istanbul, Les Editions Isis, 1995, pp. 75 sq.

⁹ Les provinces d'Ağrı, Batman, Bingöl, Bitlis, Hakkari, Iğdır, Kars, Diyarbakır, Mardin, Muş, Şanlıurfa, Şırnak, Siirt, Tunceli et Van ont des populations majoritairement kurdes. Par ailleurs, Adıyaman comprendrait 43 % de Kurdes, voir Servet Mutlu, « Population of Turkey by ethnic groups and provinces », *New Perspectives on Turkey*, printemps 1995, p. 44. Faute de définition légale, on peut estimer le nombre de citoyens turcs pouvant, au moins potentiellement, se reconnaître comme Kurdes à 20 % environ de la population, sachant que le critère même de l'appartenance au groupe n'est pas sans poser problème. Par ailleurs, un quart à un tiers des Kurdes sont alevites.

dangereuse¹⁰. L'ampleur de la répression, menée comme une véritable guerre coloniale, fut telle que le PKK, petit groupe d'étudiants marxistes sans implantation en milieu rural¹¹, parvint à trouver une base populaire. Le PKK s'imposa alors d'autant plus facilement que tous les autres groupes, peu préparés à la lutte armée, furent liquidés par la police au moment du coup d'Etat. La « labellisation » du PKK comme « terroriste » ne doit pas empêcher de reconnaître sa légitimité aux yeux d'une partie des Kurdes et l'ampleur de la mobilisation qu'il suscite. Ainsi, au début des années quatre-vingt-dix, des camps du PKK à l'intérieur de la Turquie regroupaient plusieurs centaines de militants ; la région de Cudi Dağı, à la frontière irakienne, a échappé pendant des années au contrôle du gouvernement turc.

A partir de 1992-93, la puissance militaire du PKK a progressivement été réduite au prix de la destruction de 4 000 villages environ, du déplacement forcé de centaines de milliers de personnes et de plusieurs dizaines de milliers de morts¹². La criminalisation d'une partie de la classe politique et de l'appareil de sécurité est également une conséquence de cette guerre, largement menée en dehors de tout cadre légal par des forces de sécurité souvent infiltrées par les groupes ultra-nationalistes (*ülküçü*). L'incidence économique a été importante : les opérations militaires coûtent chaque année 8 milliards de dollars, sans compter le manque à gagner dû à la baisse de la fréquentation touristique et, à plus long terme, l'aggravation du sous-développement des régions du Sud-Est¹³. Enfin, cette question a largement conditionné, dans les années quatre-vingt-dix, la politique extérieure turque, à la fois dans ses relations avec les pays voisins (Syrie, Grèce, Irak, Arménie, Iran, Israël) et avec l'Union européenne.

La question kurde entre aujourd'hui dans une nouvelle phase, après l'arrestation du leader du PKK Abdullah Öcalan en février 1999, la renonciation (peut-être définitive) du PKK à la lutte armée, et le succès du parti nationaliste kurde HADEP aux élections d'avril 1999. Ces évolutions s'expliquent principalement par la logique de globalisation, car la relation entre les populations kurdes et l'Etat turc est de plus en plus conditionnée par les contraintes et les ressources du système international. En règle générale, la gestion des minorités n'est plus du seul ressort des Etats et, dans certains cas, les puissances occidentales interviennent directement, comme en Irak du Nord depuis 1991, ou au Kosovo en 1999. Ce type d'opérations est hors de question pour la Turquie, mais les options d'Ankara, qui souhaite à terme son intégration dans l'Union européenne, sont limitées. Le face-à-face entre les Kurdes et l'Etat a ainsi laissé place à une situation complexe où les acteurs de natures diverses (organisations supra-étatiques, Etats, associations, mouvements politiques) s'affrontent et coopèrent sur des scènes multiples (Turquie, Europe, etc.). Par exemple, l'arrestation d'Abdullah Öcalan, effectuée au Kenya, avec l'aide des services américains, alors qu'il sortait de l'ambassade grecque, a provoqué des manifestations dans toute l'Europe. Et ses avocats ont déposé un recours

¹⁰ Dès après le coup d'Etat de 1960, une des premières mesures des militaires fut d'arrêter et de condamner une cinquantaine de leaders politiques kurdes à l'exil intérieur.

¹¹ Sur l'histoire du PKK à ses débuts, voir Ismet Imset, *PKK : a Report on Separatist Violence in Turkey*, Istanbul, Turkish Daily News Publication, 1992.

¹² D'après une commission parlementaire turque de 1997, 905 villages et 2 523 hameaux (*mezra*) ont été évacués par l'armée, cité dans CHP, *Demokratikleşme ve İnsan Hakları ön Rapor*, mai 1998, p. 11.

¹³ On a pu parler d'économie de guerre, voir Taylan Doğan, *Savaş Ekonomisi*, Avesta, 1998.

devant la Cour européenne de justice. Par ailleurs, les intérêts européens sont directement mis en jeu par la présence de la diaspora kurde/turque, ce qui explique l'attitude nuancée, voire fuyante, des pays européens. Parmi les 500 000 Kurdes résidant en Allemagne (sur plus de 2 millions de citoyens turcs), environ 7 500 seraient des militants professionnels du PKK et 50 000 sympathisants seraient mobilisables¹⁴. L'internationalisation de la question kurde, notamment la mise sous observation par l'Union européenne, est désormais un fait admis par le gouvernement turc, qui doit se justifier, au moins verbalement, par rapport à un modèle global de gouvernance. Ainsi, lors du voyage du Premier ministre Bülent Ecevit aux Etats-Unis, en septembre 1999, la presse turque a parlé très naturellement de la minorité kurde comme de l'une des questions de l'agenda américano-turc. En revanche, le niveau régional – l'interaction entre les Etats et les partis des pays voisins – a perdu de son importance.

La globalisation de la question kurde est également sensible dans l'ouverture croissante de la Turquie aux médias. Dans les années trente, la révolte de Dersim/Tunceli avait été sévèrement réprimée – plusieurs dizaines de milliers de morts – sans témoin étranger. A cette époque, le gouvernement turc pouvait encore fermer des régions entières à la presse, et les Kurdes ne disposaient pas de relais auprès des opinions occidentales, d'ailleurs probablement moins réceptives qu'aujourd'hui, pour se faire entendre. Il a ensuite fallu attendre 1965 pour voir le premier étranger passer à l'est de l'Euphrate¹⁵. La guerre du Golfe a marqué un tournant avec un afflux de journalistes internationaux, et l'ouverture est aujourd'hui irréversible. La question kurde est mieux connue, et l'arrestation d'Öcalan a mis en évidence les sympathies pro-kurdes d'une partie de l'opinion européenne, encouragées par une couverture médiatique plutôt favorable, du moins en France et en Italie. De plus, la télévision kurde Med TV a diffusé pendant des années vers les populations kurdes une information alternative, non censurée, jusqu'à sa fermeture par le gouvernement britannique.

Les mouvements nationalistes kurdes et l'Etat turc n'ont donc pas eu d'autre choix que d'adapter leur répertoire stratégique à ces nouvelles contraintes. Aujourd'hui, la répression doit tenir compte de la médiatisation inévitable de la dissidence kurde, comme par exemple l'attribution du prix Sakharov à Leyla Zana par le Parlement européen en 1995. Il est par ailleurs probable que la vague d'assassinats, qui a frappé les militants et les élites kurdes au début des années quatre-vingt-dix, a été stoppée en partie sous la pression de l'Union européenne. Les solutions radicales de type génocidaire ou de nettoyage ethnique sont exclues : même si des millions de Kurdes ont été déplacés pour vider les campagnes et affaiblir le PKK, le gouvernement turc, à la différence du régime irakien, n'a pas procédé à des massacres de masse susceptibles de modifier l'équilibre démographique¹⁶. Les quelques milliers de réfugiés kurdes installés en Irak en 1993 n'ont pas été victimes d'un nettoyage ethnique, mais sont partis à l'incitation du PKK qui voulait internationaliser le conflit. Par ailleurs, la tentation de créer une zone de sécurité, voire un protectorat, sur le Nord-Irak s'est heurtée à l'hostilité

¹⁴ Van Bruinessen, *The Kurds in Movement: Migrations, Mobilisations, Communications and the Globalisation of the Kurdish Question*, Tokyo, Islamic Area studies Project, 1999, Islamic Area Studies Working Paper Series n° 14, p. 10.

¹⁵ David McDowall, *A Modern History of the Kurds*, London, Tauris, 1996, p. 210.

¹⁶ On peut cependant soutenir que l'exode rural s'effectuant en partie vers l'Ouest, la stratégie de l'Etat visait à délocaliser les Kurdes pour permettre leur assimilation.

des Etats occidentaux, arabes et iranien¹⁷. Les opérations répétées de l'armée turque en Irak – environ 70 depuis une dizaine d'années – n'ont pas déplacé la frontière.

Du point de vue du mouvement nationaliste kurde, les changements régionaux et globaux, liés notamment à la fin de la guerre froide, rendent la lutte armée plus difficile, en particulier parce qu'elle ne bénéficie plus de l'existence d'un sanctuaire. En effet, la fin de la bipolarité a entraîné un affaiblissement de la Syrie, qui a été contrainte de fermer les camps du PKK et d'expulser Abdullah Öcalan, à la suite des menaces de guerre proférées sans ambiguïté par la Turquie. De plus, en Irak, les alliances passées entre le PKK et le PDK (Parti démocratique kurde) implantés dans le Nord-Irak au début des années quatre-vingt-dix, ont laissé place à une guerre ouverte à partir de 1995, le PDK facilitant désormais les opérations de l'armée turque. Pour l'essentiel, le nord de l'Irak est maintenant fermé au PKK, en raison du rôle des Américains et de leurs alliés locaux.

Parallèlement, de nouveaux modes d'action, dont l'efficacité tient à l'évolution de la société turque et à son insertion plus étroite dans l'espace occidental (OTAN, UE), se développent. Les revendications kurdes peuvent en effet s'exprimer en dehors de la Turquie et cependant produire des effets sur la scène politique turque. Des mouvements comme l'ANC ou l'AZLN ont montré l'efficacité de ces stratégies de contournement de l'Etat national. Les manifestations des « Mères du samedi »¹⁸ établissent que les modes de protestation qui ont fait leurs preuves ailleurs sont repris par le mouvement nationaliste. L'utilisation de la violence se fait avec le souci d'échapper à la qualification de « terrorisme » par les opinions et les gouvernements occidentaux. L'aile légale du mouvement nationaliste, le HADEP, et le parlement kurde en exil, créé en 1995 et aujourd'hui basé à Bruxelles, ont pris, dans cette perspective, une importance croissante dans les stratégies de protestation et la recherche de soutiens internationaux.

Pour comprendre les conséquences de ces évolutions, il faut d'abord analyser un phénomène apparemment opposé à la globalisation, à savoir l'insertion croissante des populations kurdes dans les espaces étatiques.

L'affaiblissement des solidarités transnationales

Les territoires nationaux turc, iranien et irakien sont stables depuis les années vingt et, en conséquence, les solidarités entre les Kurdes de ces différents pays se sont affaiblies¹⁹. L'influence déclinante des *shaikh* (chefs de confrérie) et des chefs de tribus, dont le poids reste néanmoins important en Irak, explique l'absence de mobilisation transfrontalière. Les contacts sont aujourd'hui limités : des réseaux familiaux et

¹⁷ Par exemple, lors de l'opération « Murad » de mai 1997, qui avait mobilisé plus de 50 000 hommes, les Etats voisins ont exprimé leurs craintes d'une annexion de Mossoul par la Turquie, mais les contraintes globales sont telles qu'il n'en a rien été.

¹⁸ Les mères des disparus, principalement kurdes, se réunissaient tous les samedis dans le quartier d'affaires d'Istanbul, pour obliger la police à leur donner des informations sur le sort de leurs enfants. Voir Berat Günçikan, *Cumartesi Anneleri*, İletişim Yayınları, 1996.

¹⁹ Les Kurdes sont répartis entre la Syrie (1 million), l'Iran (6 millions), l'Irak (4 millions) et la Turquie (12 millions).

confrériques existent encore à petite échelle, par exemple avec l'Irak, dans la région d'Hakkari²⁰. La contrebande (bétail, drogue, etc.) demeure une activité économique importante, mais les contacts sont ponctuels et risqués, notamment sur la frontière irakienne. La diaspora européenne reste probablement le dernier endroit où une identité kurde transnationale pourrait se reconstruire. Les instituts kurdes fondés à Paris (1983), Bruxelles (1989), Berlin (1994), Moscou (1996), Washington (1996) représentent des points de contact entre Kurdes de différents pays, des lieux d'information pour les journalistes, les militants, etc. Des tentatives sont en cours pour créer une langue kurde standard, notamment la réalisation d'un dictionnaire, et les traductions se multiplient. Mais le fait national joue là encore, car les Kurdes, confrontés au phénomène d'acculturation des générations nées en Europe, participent de multiples sociétés et, finalement, les élites elles-mêmes éprouvent des difficultés à dépasser les clivages nationaux. La langue, l'habillement, les loyautés politiques se différencient de plus en plus selon les pays d'implantation, au point que les communautés kurdes peuvent être considérées, du moins potentiellement, comme des ethnies distinctes. La disparition de l'organisation sociale antérieure, notamment du fait de l'urbanisation, s'observe partout et correspond à un rôle croissant de l'Etat dans les processus de socialisation.

En Turquie, la politique d'assimilation lancée dans les années vingt, par le biais de l'enseignement ou du folklore, a eu pour objectif et, en partie, pour effet d'homogénéiser les pratiques sociales et de « localiser les différences ». Celles-ci sont rapportées à des lieux et non plus à des communautés, ce qui explique l'importance des identifications régionales en Turquie²¹. De ce point de vue, la forte mobilité des Kurdes (plus de la moitié habitent en dehors du Sud-Est) a favorisé leur assimilation. A condition de renoncer à leur spécificité, ils ont pu s'intégrer à la société turque et parfois à ses élites culturelles ou politiques. Les années soixante-dix sont probablement la période où cette politique a eu l'effet le plus important, et certains observateurs ont craint la disparition pure et simple de la culture kurde²².

Du point de vue linguistique, les médias, l'urbanisation, la scolarisation et, pour les garçons, le service militaire ont permis au turc de s'imposer largement, malgré un taux d'alphabétisation très inférieur à celui du reste de la Turquie²³. Aujourd'hui, la plupart des Kurdes urbanisés comprennent et parlent le turc. Or les campagnes du Sud-Est ont été largement vidées par l'exode économique dû en partie à la guerre, et la population urbaine est désormais majoritaire. L'environnement urbain rend l'apprentissage du turc obligatoire et, jusqu'à un certain point, naturel. A Diyarbakır, qui compte plus d'un million et demi d'habitants, le turc est plutôt dominant dans les espaces publics, ce qui n'était pas vrai il y a quelques décennies, avant la généralisation de la scolarisation. Le taux de

²⁰ Voir Lâle Yalçın-Heckmann, *Tribe and Kinship among the Kurds*, Peter Lang, Paris, 1991.

²¹ Voir Marie-Hélène Sauner-Nebioğlu, *Evolution des pratiques alimentaires en Turquie : analyse comparative*, Berlin, Klaus Schwartz Verlag, 1995, pp. 54 sq., et Arzu Öztürkmen, *Türkiye'de Folklor ve Milliyetçilik*, İletişim Yayınları, 1998.

²² Voir Kendal Nezan, « La destruction de l'identité culturelle kurde en Turquie », *L'Afrique et l'Asie modernes*, printemps 1985.

²³ Environ la moitié de la population d'après les chiffres de 1980, voir Marcel Bazin, « Disparités et déséquilibres régionaux », in Paul Dumont, François Georgeon, *La Turquie au seuil de l'Europe*, L'Harmattan, 1991, p. 34.

chômage élevé et la perspective de trouver un emploi, probablement en dehors du Sud-Est et/ou dans l'administration, incitent également à maîtriser la langue nationale. La langue kurde est cependant loin d'avoir disparu : d'après une étude de 1995, les deux tiers des Kurdes parleraient encore leur langue maternelle chez eux. Mais la pratique dans les lieux publics est plutôt en faveur du turc²⁴. De plus, le kurde est passé au rang de seconde langue pour les classes moyennes urbaines (commerçants, employés du gouvernement, etc.), qui utilisent le turc de façon prioritaire dans leurs échanges intellectuels et au sein de la famille nucléaire (époux et enfants), même si les échanges avec les parents, surtout d'origine rurale, peuvent être différents.

Cet éloignement culturel, allié aux contraintes stratégiques, explique la disparition des mouvements politiques transnationaux. Les partis kurdes n'ont pas de projet politique crédible pour l'ensemble des Kurdes du Moyen-Orient, car leur recrutement est essentiellement national et leurs revendications s'inscrivent dans le seul espace étatique, ce qui invalide largement le projet séparatiste. De ce point de vue, la « nationalisation » de la question kurde est la tendance dominante depuis plusieurs décennies, malgré quelques tentatives contraires que l'on peut rappeler rapidement.

Le seul Etat kurde, non reconnu internationalement, fut l'éphémère République de Mahabad (1946), implantée sur le territoire iranien, regroupant des nationalistes kurdes de différents Etats²⁵. Après son échec, le mouvement national kurde fut dominé jusqu'aux années soixante-dix par Mustapha Barzani qui s'imposa à la tête du PDK comme porte-parole des Kurdes, bien au-delà de l'Irak du Nord dont il était lui-même originaire, et notamment en Turquie et en Iran. Le PDK, avec ses sections dans les différents Etats, joua alors sur les solidarités tribales ou confrériques et sur le charisme de Mustapha Barzani pour maintenir un authentique mouvement transnational. Or ce quasi-monopole de la représentation disparut progressivement dans les années soixante-dix avec l'apparition de mouvements animés par des militants issus des systèmes scolaires nationaux et moins dépendants des solidarités traditionnelles²⁶. L'unité du *leadership* kurde éclata définitivement après la défaite de Mustapha Barzani, en 1975. Désormais, ses héritiers inscrivent explicitement leur action dans l'espace politique irakien, d'où la formule de l'un de ses fils, Masud Barzani, qui marque symboliquement la fin de la revendication indépendantiste kurde : « je suis un citoyen irakien ». Selon une enquête récente réalisée en Turquie, très peu de Kurdes de Turquie se reconnaissent aujourd'hui dans la famille Barzani²⁷, alors que, jusqu'aux années soixante-dix, l'affrontement des mouvements kurdes irakiens avec le régime baasiste y était suivi avec intérêt.

Le PKK est le dernier parti à avoir eu l'ambition de créer un mouvement transnational, et son échec signe probablement la fin de ce type de tentatives. A l'origine formé en

²⁴ A la maison, 65,1 % parlent le kurde et 3,4 % le zaza. 15,1 % parlent le turc et 14,2 % les deux langues. En public, 52,5 % parlent le turc et le kurde, 23 % le kurde et 21,5 % le turc, voir Doğu Ergil, *Doğu Sorunu*, TOBB, juillet 1995, pp. 12 sq. Ce rapport a déclenché une violente polémique chez les intellectuels nationalistes, voir notamment Mehmet Turgut, « *Doğu Sorunu Raporu* » *üzerine*, Boğazici Yayınları, 1996.

²⁵ Voir William Eagleton, *La République kurde*, Bruxelles, Complexe, 1991.

²⁶ Même si les leaders de ces mouvements sont souvent issus de familles de notables, comme Ghassemlou en Iran ou Talabani en Irak.

²⁷ Enquête Piâr-Gallup, *Kürt Araştırma*, octobre 1994, p. 17.

Turquie, le mouvement a ouvert son recrutement aux Kurdes syriens, irakiens et iraniens. Des cadres importants du parti sont syriens, ce qui s'explique par l'implantation de la direction dans ce pays et par le fait que certains Kurdes de Syrie sont en fait venus de Turquie relativement récemment, gardant des liens familiaux avec leur région d'origine. Par ailleurs, le PKK a réussi, dans les années quatre-vingt-dix, à mobiliser quelques centaines de Kurdes irakiens qui rejetaient les partis kurdes locaux (PDK et UPK), pris dans des luttes fratricides pour le contrôle du Nord-Irak. En revanche, le nombre de militants iraniens a toujours été marginal²⁸. L'intégration des militants de différentes nationalités s'est effectuée dans une structure totalitaire de type stalinien ; cette organisation militarisée était probablement indispensable pour faire coexister des militants venant d'horizons très divers, surtout si l'on pense aux Kurdes de deuxième génération, qui ont grandi en Europe.

Cependant, les efforts du PKK pour créer un mouvement authentiquement transnational se sont heurtés à des réalités politiques et stratégiques. En premier lieu, le PKK peut être considéré, par beaucoup d'aspects de sa culture politique, comme un parti caractéristique de l'extrême gauche turque des années soixante-dix : idéologie marxiste dogmatique, organisation autoritaire, culte du chef, opposition aux structures sociales traditionnelles et à la religion, etc. Le turc reste, de plus, la langue habituelle de travail des cadres du mouvement. En second lieu, le PKK est entré en conflit avec les autres partis kurdes, le PDK mais aussi, moins ouvertement, l'UPK, qui craignaient son expansionnisme, ce qui a limité ses possibilités de recrutement. Le PKK a également dû centrer sa stratégie sur la Turquie, faute de pouvoir impliquer dans ses revendications la Syrie, l'Irak ou l'Iran sans se priver de sanctuaires. En conséquence, le PKK a limité ses revendications à l'espace turc et, dès 1988, a reconnu l'indivisibilité de la Turquie, revendiquant une fédération turco-kurde ou une solution de type basque²⁹.

Malgré des réticences initiales marquées, la Turquie a pris en compte la « nationalisation » de la question turque en reconnaissant les partis kurdes irakiens comme des interlocuteurs politiques. En mars 1991, le gouvernement turc a invité le PDK et l'UPK à Ankara, ce qui a marqué une évolution radicale de la position officielle.

L'échec de l'assimilation

La formation d'*habitus* nationaux et l'affaiblissement des solidarités transfrontalières n'ont pas eu pour conséquence l'assimilation des populations kurdes. Au contraire, l'insertion croissante dans les différents espaces nationaux a entraîné la montée des revendications identitaires et des discriminations. Il faut rappeler ici que l'existence même des Kurdes a été niée par l'Etat turc jusqu'au début des années quatre-vingt-dix.

²⁸ Le mouvement kurde d'Iran s'est développé dans des conditions particulières, en raison notamment d'une politique moins répressive du gouvernement central sur le plan culturel, et d'une solidarité des kurdes chiïtes (25 % des Kurdes iraniens) avec le régime.

²⁹ Voir, par exemple, Oral Çalışlar, Abdullah Öcalan, Kemal Burkay, *Kürt Sorunu*, Istanbul, Pencere Yayınları, 1993, pp. 17-18, où Öcalan dit explicitement ne pas être séparatiste, ce qui contredit cependant certains discours militants.

La seule affirmation de son identité ou le fait de parler kurde a longtemps été un délit. C'est ainsi que Serafettin Elçi, ministre des Travaux publics du gouvernement Ecevit dans les années soixante-dix, a été condamné à trois ans de prison pour s'être déclaré kurde en mars 1981³⁰. Cette violence morale radicale, subie pendant des décennies, explique probablement que le sens de l'humour kurde joue de l'autodérision et que l'image de soi soit dépréciée, ce que l'on retrouve de façon caractéristique dans les proverbes kurdes³¹. Aujourd'hui encore, certains ultra-nationalistes, qui sont parfois d'origine kurde³², propagent les thèses élaborées dans les années trente, qualifiant les Kurdes de « Turcs des montagnes ».

Mais paradoxalement, l'identité kurde a d'abord été imposée par la société turque elle-même car, malgré le discours officiel, l'ethnicité est restée une catégorie essentielle de classement social et de construction des identités. A partir des années cinquante, l'interaction croissante des Kurdes avec le reste de la société a logiquement produit une conscience plus forte des différences. En effet, les étudiants originaires du Sud-Est ont été confrontés, parfois agressivement, à leur spécificité par les réactions des Turcs (plaisanteries, rejet, etc.), alors qu'eux-mêmes ne souhaitent pas initialement se distinguer, et refusaient souvent d'être identifiés comme Kurdes³³. Dans les années soixante-dix, le poids des théories ultra-nationalistes et racistes des groupes d'extrême droite a considérablement renforcé les clivages communautaires. L'échec de l'assimilation est donc, dans une mesure importante, à l'origine des revendications identitaires des étudiants qui ont formé les cadres des mouvements nationalistes. De ce point de vue, Abdullah Öcalan est représentatif des premiers cadres du PKK : originaire d'une région où le kurde était peu parlé, il a basculé vers le nationalisme lors de ses études à Ankara. Au départ limitée à quelques intellectuels, la revendication identitaire a progressivement pris de l'ampleur dans les années soixante/soixante-dix avec la politisation de nombreux lycéens et étudiants.

La spécificité du Sud-Est renvoie également, tout autant que les éléments d'ordre culturel, au sous-développement économique qui est en grande partie une conséquence de la politique de l'Etat. Jusqu'aux années vingt, les provinces du Sud-Est bénéficiaient encore d'un commerce actif avec les provinces arabes et de la présence économique de l'Etat ottoman (manufactures...). Par la suite, les régions kurdes, politiquement suspectes, se sont vues refuser les investissements de l'Etat, en dehors de quelques infrastructures à usage potentiellement militaire comme le chemin de fer, et sont devenues un tiers-monde intérieur à la Turquie. L'intégration économique s'est faite par l'exploitation des matières premières (pétrole de Batman par exemple) et de la main

³⁰ De même, İbrahim Tatlıses, le roi de la chanson « arabesque », a été poursuivi par la Cour de sûreté de l'Etat pour avoir chanté quelques refrains en kurde lors d'un concert à Paris, au printemps 1988.

³¹ La violence symbolique peut prédisposer à la révolte, autant qu'à l'intériorisation des normes du dominant, voir Philippe Braud, « Violence symbolique, violence physique », in Jean Hannoyer (dir.), *Guerres civiles*, Karthala-Cermoc, 1999, pp. 31-47.

³² En particulier, Ahmed Arvasi (1932-1988), écrivain et éditorialiste au journal *Türkiye*, l'un des théoriciens de la synthèse turco-islamique, qui identifiait les valeurs turques et islamiques, et niait l'identité kurde.

³³ La Constitution de 1961, plus libérale, a cependant permis l'apparition de publications en kurde, au moins jusqu'en 1967 quand la censure a de nouveau sévi avec plus de rigueur.

d'œuvre kurde, qui s'est massivement déplacée vers les grandes villes.

Dans les années quatre-vingt, un des premiers résultats de la guerre dans le Sud-Est a été la destruction des infrastructures et des services de l'Etat. Une proportion importante de la population a cessé d'être alphabétisée. D'après des données récentes, 50 % seulement des enfants d'âge primaire seraient scolarisés, et une forte proportion des femmes du Sud-Est seraient illettrées³⁴. Avec la dégradation des conditions de sécurité, la plupart des élites économiques ont préféré partir dans l'ouest du pays. Le taux de chômage excède probablement 40 % dans une ville comme Diyarbakır. Les nouvelles élites, généralement enrichies grâce à l'économie informelle et aux appuis politiques, ne réinvestissent pas localement et l'Etat, contrairement aux affirmations des discours officiels, n'encourage pas non plus le développement économique. La difficulté à obtenir des crédits est symptomatique de cette situation : le Sud-Est a une épargne excédentaire par rapport à l'ampleur de l'investissement local, mais les taux d'intérêt sont trop élevés pour permettre à des entrepreneurs locaux d'investir. Le gigantesque projet de développement du Sud-Est GAP (Güneydoğu Anadolu Projesi) ne touche qu'une partie des régions kurdes ; seul le volet hydroélectrique, qui bénéficie surtout à l'ouest du pays, a été réalisé alors que les travaux d'irrigation, faute d'investissements de l'Etat, sont très peu avancés³⁵.

Pourtant, sous la présidence de Turgut Özal (dont la mère était Kurde), la « réalité kurde » a été officiellement reconnue. En effet, les affrontements dans le Sud-Est, mais aussi la guerre de Tchétchénie, ont été l'occasion pour certains citoyens turcs de manifester, voire d'affirmer ouvertement leur identité kurde ou caucasienne, ce qui s'inscrit dans un mouvement de fond qui est la (re)découverte de l'ethnicité. La « mosaïque ethnique » et le « multiculturel » sont devenus des lieux communs des médias turcs³⁶. Toutes les bonnes librairies, au moins dans les grandes villes, ont un rayon « kurde », « alevi », etc. Certains sondages indiquent que les populations kurdes ont une conscience particulière de leur identité, notamment au gré des réponses à la question de la représentation d'un *kürt halkı* (peuple kurde), notion acceptée par plus de 80 % des Kurdes, pour qui l'appartenance ethnique passe avant la citoyenneté ou la religion³⁷. Le simple fait que certains sondages distinguent les populations kurdes et non kurdes, ce qui aurait été illégal il y a quelques années encore, tend à objectiver ces catégories. L'assimilation est de plus rendue illusoire par le rôle tenu par la diaspora. Une véritable renaissance culturelle est en effet perceptible en Europe, où les journaux en langue kurde et les associations se multiplient. Il n'est d'ailleurs pas rare que le kurde y soit (ré)appris. En Turquie, les chansons, les journaux et les livres en kurde, s'ils sont théoriquement illégaux, sont en fait disponibles dans le Sud-Est et dans les grandes villes où réside une population kurde. Le gouverneur des provinces sous état d'urgence

³⁴ CHP, *Doğu ve Güneydoğu ön Rapor*, juillet 1998, p. 16.

³⁵ Voir Şeymus Diken, *Kürdilihicazkâr Metinler*, Ankara, Doruk, 1997, p. 51.

³⁶ Frédérique-Jeanne Besson, « Turcité ethnique, turcité citoyenne. Le choc des représentations après la découverte par la Turquie d'un monde turc », in *La Turquie entre trois mondes*, M. Bazin, S. Kançal, R. Perez, J. Thobie (dir.), *Varia Turcica* XXXII, L'Harmattan, 1998.

³⁷ Piâr-Gallup, *op. cit.*, p. 17, et Doğu Ergil, *op. cit.*, p. 37. 40 % s'auto-définissent par l'ethnicité, 22,3 % par la citoyenneté et seulement 10,5 % par la religion.

lui-même, Hayri Kozakçıoğlu, a pu expliquer dans un entretien³⁸ que l'usage oral du kurde dans les rapports avec l'administration n'était pas interdit, ce que les tribunaux avaient déjà admis en ce qui concerne les dépositions de témoignages. Par ailleurs, depuis une vingtaine d'années, en raison d'une plus grande tolérance des autorités, des enfants reçoivent des prénoms kurdes, malgré le risque de stigmatisation encouru, lors du service militaire par exemple.

Cependant, il n'y a toujours pas de représentation de la culture kurde en tant que telle dans la vie culturelle légitime, sanctionnée par l'Etat, et le président Demirel vient encore de réaffirmer son opposition à l'existence de médias et d'écoles en langue kurde. Par exemple, après les élections d'avril 1999, un député du Sud-Ouest qui avait indiqué parler le kurde dans son *curriculum vitae* a dû enlever cette mention sous la pression de ses collègues. La censure reste forte et le dernier disque d'un chanteur aussi populaire que Siwan Perver, qui comprenait des textes trop nationalistes, a été interdit de vente.

L'une des conséquences de cette reconnaissance, limitée, de l'identité des Kurdes est leur plus grande visibilité et donc une croissance des discriminations. Les stéréotypes caricaturaux sont très ancrés en Turquie et l'« anthropologie populaire » explique le sous-développement des régions traditionnellement habitées par les Kurdes par des caractéristiques culturelles. Les initiatives d'artistes turcs en faveur des enfants kurdes, prises sur le modèle de la bienfaisance occidentale en faveur du tiers-monde, donnent une idée de la distance sociale qui sépare les élites des populations du Sud-Est. Ces perceptions sont construites ou renforcées par les médias, soumis à une censure militaire attentive, qui relatent les événements du Sud-Est de manière très orientée. Par exemple, les images de l'arrestation d'Öcalan, diffusées de façon répétitive à la télévision turque, ont eu pour effet, et probablement pour but, d'humilier non seulement les partisans du PKK, mais également l'ensemble des Kurdes. Ceux-ci font désormais figure d'ennemis intérieurs, et sont stigmatisés comme tels.

Les pertes subies par les forces de sécurité, et notamment les conscrits, dans le Sud-Est, ont conforté l'opinion publique, généralement très nationaliste, dans son opposition aux Kurdes. Le comportement des autorités, et notamment de la police, reflète ces griefs. Les Kurdes sont ainsi systématiquement visés par les contrôles d'identité dans les villes de l'ouest et souvent victimes des brutalités policières. En conséquence, beaucoup d'entre eux changent la plaque d'immatriculation de leur voiture pour éviter d'être arrêtés lors de déplacements dans d'autres régions de Turquie. Dans le Sud-Est, il n'y a pas d'Etat de droit et l'administration, notamment militaire, n'est en pratique soumise à aucun contrôle ; seuls les recours aux instances juridiques supranationales, comme la Cour européenne des droits de l'homme, peuvent avoir une efficacité, d'ailleurs limitée. Cette situation de non-droit renforce le sentiment des Kurdes d'être des citoyens de seconde zone.

Ces discriminations sont par ailleurs facilitées par leur faible présence au sein des institutions, même si quelques individus (Hikmet Çetin notamment) sont systématiquement mis en avant comme alibis. En raison de la situation socio-économique des provinces du Sud-Est, et notamment du niveau d'éducation plus faible, les Kurdes sont, semble-t-il, peu présents au sein des écoles du pouvoir, comme par exemple la faculté de sciences politiques d'Ankara (l'ancienne *Mülkiye*), qui forme

³⁸ Nazife Gülben, « Kürtçe Yasağı yok », *Güneş Gazetesi*, 18 décembre 1990, cette position sera réaffirmée plus officiellement en mars 1991.

encore une partie importante des hauts fonctionnaires³⁹. Par ailleurs, en se fondant sur les biographies parues dans la presse spécialisée⁴⁰, on constate l'absence de militaires de haut rang originaires du Sud-Est (et donc, probablement, de Kurdes). Cette sous-représentation dans une institution déterminante pour la vie politique s'explique par un double phénomène. D'une part, le recrutement des officiers est extrêmement surveillé et des purges sont régulièrement opérées au sein de l'armée ; les candidats kurdes, *a priori* suspects, ont peu de chances d'être retenus. D'autre part, les rares études sur la question témoignent d'un rejet de l'institution militaire de la part des Kurdes⁴¹, dû à la politique de répression qui dissuade les jeunes ayant un niveau de formation suffisant (et qui sont donc souvent politisés) de s'engager dans l'armée. Le service militaire est vécu comme une épreuve par de nombreux appelés kurdes, qui redoutent les brimades et ne répugnent pas, contrairement à ce qui se passe généralement en Turquie, à tenter d'échapper à cette obligation. Enfin, au sein du ministère des Cultes, le *Diyanet*, la présence des Kurdes est limitée du fait que ceux-ci sont majoritairement *shafii*, alors que, *de facto*, le *Diyanet* est *hanefi*. A l'inverse, beaucoup de fonctionnaires refusent plus ou moins ouvertement d'aller dans le Sud-Est en raison des conditions de sécurité et du niveau de développement.

Cette dialectique entre identité imposée et identité revendiquée a renforcé les différences subjectives entre les Turcs et les Kurdes, qui eux-mêmes sont pourtant loin de constituer un groupe uniforme. L'ethnicité intra-Kurdes⁴² persiste en effet, et s'accroît même peut-être dans certains cas. Ce phénomène, loin d'être marginal, a fait historiquement obstacle à la construction d'un sentiment national. Les liens de solidarité entre Kurdes alevites et Kurdes sunnites (généralement *shafii*), sont par exemple historiquement faibles : la révolte de *shaikh* Said, en 1925, a essentiellement mobilisé des Kurdes zaza ; les Kurdes alevites, dont le statut s'améliorait avec la République, ont alors refusé de s'engager. Aujourd'hui, certains Zaza, à partir d'une différence linguistique, ou les alevites, à partir d'une différence religieuse, revendiquent leur spécificité et refusent d'être assimilés au groupe kurde⁴³. Par ailleurs, les Kurdes vivant en dehors du Sud-Est, c'est-à-dire la majorité, ne semblent pas revendiquer explicitement leur identité. Les associations en particulier sont essentiellement formées sur la base de solidarités locales (villages, villes)⁴⁴. Ce fait est cependant difficile à

³⁹ Un de nos travaux en cours tend à montrer l'incapacité croissante des élites kurdes à s'intégrer dans les institutions.

⁴⁰ Voir la revue *Savunma ve Havacılık*, qui publie régulièrement des biographies d'officiers supérieurs (le lieu de naissance, et non l'appartenance ethnique, est mentionné).

⁴¹ James Brown, « The military and society : the turkish case », *Middle Eastern Studies* 25, mars 1989.

⁴² Van Bruinessen, « Nationalisme kurde et ethnicités intra-Kurdes », *Peuples Méditerranéens* 68-69, juillet-décembre 1994, pp. 11-37.

⁴³ H. Selic, *Zaza Gerçeği*, Munich, Dicle Fırat Yayınları, sans date. Pour prendre un autre exemple, dans le Nord irakien voisin, la frontière linguistique entre locuteurs du kurmanci et du surani n'avait pas de poids politique déterminant avant les conflits entre le PDK et l'UPK, les deux principaux partis kurdes irakiens, ces dernières années. Depuis, la frontière politique a de plus en plus coïncidé avec la frontière linguistique.

⁴⁴ Communication personnelle de Fadime Deli, octobre 1999.

interpréter : s'agit-il d'une phase transitoire, car les nouveaux urbanisés sont pour l'instant trop occupés à survivre économiquement, ou d'une réelle volonté d'assimilation ? Quoi qu'il en soit, pour l'instant, c'est la région du Sud-Est, plus que la communauté kurde, qui forme un sous-système politique au sein de la Turquie.

Les spécificités du champ politique dans le Sud-Est

Dans le Sud-Est, le système politique s'est révélé largement dysfonctionnel depuis une quinzaine d'années : les partis et les élus ne relaient pas efficacement les demandes de la population auprès du centre, même quand celles-ci sont d'ordre strictement économique et sans lien direct avec une émancipation politique. Les élus par exemple ont été incapables de défendre leurs électeurs contre les excès de la répression, notamment les destructions de villages, ou d'amener l'Etat à investir dans le Sud-Est. Les élites turques connaissent en effet peu la région, et l'institution militaire garde la haute main sur la stratégie générale et les questions de sécurité.

Cette situation a permis le succès d'un parti nationaliste kurde légal qui draine une partie importante des voix. Mais, avant de créer leurs propres formations, les nationalistes kurdes ont longtemps cherché à s'intégrer à des partis de gauche. Dès les années cinquante, pour des raisons d'abord juridiques – l'interdiction de former des partis politiques « ethniques » – les Kurdes se sont regroupés en tendances au sein des mouvements de gauche, notamment le TIP (d'orientation communiste), dissous en 1971 en particulier à cause de ses positions sur la question kurde. Cependant, l'attitude des partis étant souvent ambiguë par rapport à ces revendications spécifiques, qui s'articulent mal avec la lutte des classes, les années soixante et soixante-dix ont vu l'émergence de nombreux groupes nationalistes, sous la forme juridique d'associations⁴⁵. A la fin des années soixante-dix, des nationalistes kurdes sont parvenus à se faire élire maires, notamment à Lice, à Batman (où l' élu fut assassiné peu après son élection) et à Diyarbakır (élu en 1977, Mehdi Zana, fut arrêté et sévèrement torturé après le coup d'Etat de 1980). Cependant, à cette époque, le CHP (« Parti républicain du peuple ») avait encore une forte audience chez les Kurdes et Bülent Ecevit, malgré ses déclarations très kémalistes, accueillit même, nous l'avons vu, un nationaliste kurde modéré dans son gouvernement, Serafettin Elçi.

Après le coup d'Etat de 1980, les élus kurdes nationalistes se sont intégrés aux partis de gauche, en pleine recomposition, et notamment au SHP, d'orientation sociale-démocrate. Cette évolution, qui s'inscrivait dans la politique d'ouverture de Turgut Özal, n'a cependant pas eu de suite, car le SHP s'est rapidement séparé de ses députés kurdes. Dès 1988, İbrahim Aksoy (député SHP de Malatya) a été exclu après son discours devant le parlement de Strasbourg ; il appelait à la reconnaissance des droits des Kurdes. La participation de plusieurs élus du SHP à la conférence sur la question kurde, à Paris, en octobre 1989, entraîna ensuite l'expulsion de la plupart des

⁴⁵ La première organisation kurde légale, le DDKO, a été enregistrée en 1969. Ce mouvement est réapparu ensuite sous le nom de DDKD et regroupait plus de 50 000 membres en 1978, voir Van Bruinessen, « Kürt Toplum ve Ulusçu Akım », *Cumhuriyet Dönemi Türkiye Ansiklopedisi*, İletişim Yayınları, 1996, p. 870.

nationalistes kurdes. Finalement, en juin 1990, ces échecs les amenèrent à former un premier parti kurde, le HEP, remplacé ensuite par le DEP en 1993⁴⁶, puis par le HADEP en 1994, au fur et à mesure des interdictions successives. Pourtant, le contact avec la gauche n'était pas encore définitivement rompu, et une alliance du HEP avec le SHP permit l'élection de 22 députés nationalistes kurdes aux élections législatives d'octobre 1991. Leur présence au Parlement entraîna une succession d'incidents dont l'issue fut l'interdiction du parti et l'emprisonnement de certains élus. Dès lors, le mouvement kurde, illégitime sinon illégal, s'autonomisa définitivement par rapport aux partis de gauche. Les autres partis nationalistes légaux restent marginaux, notamment en ce qui concerne leurs résultats électoraux, car le HADEP jouit d'une légitimité particulière : il est souvent considéré comme l'aile légale du PKK, et bénéficie de ressources plus importantes.

Cette situation a conduit à la formation d'un sous-système politique dans le Sud-Est, dont les élections d'avril 1999 ont marqué en un sens l'aboutissement. Même en l'absence de tout cadre juridique, la régionalisation opère sur le plan des comportements politiques : les résultats électoraux, l'agenda, l'offre politique et les formes de la mobilisation définissent un sous-système politique distinct.

Les formes de mobilisations politiques

Il faut en finir avec l'image « orientaliste » de la vie politique dans le Sud-Est élaborée par les médias turcs. Les notions de tribu et de clientélisme, en particulier, explicitement ou implicitement sous-jacentes dans la plupart des analyses politiques, supposent que les pratiques politiques seraient en quelque sorte mécaniquement déduites des structures tribales ou confrériques⁴⁷. Or on ne constate pas, même dans le cas de structures tribales fortes, de ralliement automatique des populations derrière leurs leaders « naturels ». Les notables, généralement issus de familles d'*aga* (notables, grands propriétaires terriens) ou de *shaikh*, utilisent leur notoriété et leurs ressources économiques pour rallier les électeurs dans des situations de concurrence qui impliquent des stratégies de négociation complexes. De plus, le pouvoir des notables est directement lié à celui du pouvoir central qui les a utilisés pour gérer les provinces du Sud-Est, en échange notamment de prêts et d'avantages sur les terres non cadastrées. Certaines familles ont rallié la République dès ses débuts et ont vu ainsi leur position de pouvoir au niveau local se consolider, parfois jusqu'à aujourd'hui. Un des exemples les plus caractéristiques est celui de la famille Tatar à Şırnak, près de la frontière syrienne. Elle a fait allégeance à Kemal Atatürk dans les années vingt, ce qui lui a donné *de facto*

⁴⁶ Sur la fondation du DEP et la crise avec le SHP, voir notamment A. Osman Ölmez, *Türkiye Siyasetinde DEP Depremi*, « *Legal Kürt Mücadelesi* », Doruk Yayınları, 1995, et surtout Harald Schüller, *Die Türkischen Parteien und ihre Mitglieder*, Hambourg, Schriften des Deutschen Orient-Instituts, 1998, pp. 68 sq.

⁴⁷ Le maintien d'une organisation tribale chez les Kurdes est un effet indirect de leur situation à la frontière de l'Empire ottoman (l'est de l'Afghanistan est dans une situation similaire à cet égard).

une position dominante, y compris face à l'administration locale. A l'inverse, la plupart des grandes familles de la période ottomane ont été dispersées, et souvent envoyées en exil intérieur. A Diyarbakır, la famille des Cemiloğlu a été évincée par celle des Perincoğlu, en bons termes avec l'administration kémaliste, et exilée en Syrie. Forte de cette tradition d'opposition au pouvoir central, cette famille jouit encore d'une certaine popularité, et un de ses membres a été élu maire de Diyarbakır dans les années soixante⁴⁸.

Or le déclin des notables traditionnels est sensible depuis les années soixante, en raison notamment de la modernisation des exploitations agricoles, qui a mis à mal les relations traditionnelles de clientélisme. En effet, l'enrichissement des *aga* et la concentration de la terre à cette époque ont miné leur légitimité à mesure que les circuits traditionnels laissaient la place à une économie monétaire, et que les notables s'intégraient aux élites turques. Par ailleurs, l'urbanisation a dissout les solidarités traditionnelles. L'organisation villageoise ne se reconstitue généralement pas dans les villes, ce qui entraîne la fin des notabilités traditionnelles. De même, le pouvoir des *shaikh* s'est beaucoup affaibli ces dernières décennies, en raison des transformations des pratiques religieuses⁴⁹.

Avec la guerre, un nouveau type de notables est cependant apparu. Des hommes d'affaires se sont en effet enrichis dans les années quatre-vingt-dix, souvent grâce à leurs connexions politiques et à la contrebande. Leurs ressources financières leur donnent les moyens de se faire élire : une place de candidat éligible peut se négocier plusieurs centaines de milliers de dollars dans certains partis conservateurs. Mais ils n'ont pas la même implantation ni la même légitimité sociale que les anciens notables. Par ailleurs, le système de milices reconstitué sous la présidence d'Özal, les *korucu* (littéralement « protecteurs », « milices »), s'est beaucoup développé (il rassemblait 80 000 hommes en 1998), ce qui a eu un impact social certain. Cependant, même si les milices correspondent souvent à des clans, il n'y a pas de retribalisation à grande échelle, et leurs leaders locaux, parfois d'anciens criminels ou des trafiquants, ont une faible légitimité sociale. D'après les sources officielles, 23 000 miliciens auraient d'ailleurs été démis de leurs fonctions pour avoir commis des actes criminels⁵⁰. Pour autant, les notables, traditionnels ou non, conservent une capacité de mobilisation électorale, et l'analyse des biographies des élus du Sud-Est montre qu'ils en représentent encore une proportion non négligeable⁵¹. Mais ils sont concurrencés par de nouvelles élites politiques qui disposent d'autres types de ressources.

En fait, même si cela paraît paradoxal, les régions du Sud-Est sont probablement

⁴⁸ De façon anecdotique, en avril 1999, le CHP a choisi comme candidate à la mairie Ferda Çilioğlu Cemiloğlu, un membre éloigné de cette famille qui réside à Ankara, en jouant uniquement sur le prestige de son nom pour attirer les électeurs.

⁴⁹ Voir Gilles Dorronsoro, « L'islam dans le Sud-Est de la Turquie », *L'autre islam*, automne 1999.

⁵⁰ Ömer Erzeren, *Des Lange Abschied von Atatürk. Türkei- ein Land in der Zerreißprobe. Reportagen, Kommentare, Analysen*, Berlin, WoZ, 1997, p. 24, cité par Dietrich Jung, *Turkey at the Crossroads*, Working Papers 16, Copenhagen Peace Research Institute (COPRI), 1999, p. 17. Pour la biographie de Tahir Adıyaman, un repris de justice à la tête d'une milice de la tribu Jirki, voir *Özgür Politika*, 26 février 1996, p. 3.

⁵¹ Pour une liste des principaux *shaikh* élus, voir Ahmet Özer, *Modernleşme ve Güneydoğu*, İmge Kitabevi Yayınları, 1998, p. 143.

moins clientélistes que la plupart des autres régions de Turquie. Du fait de la guerre, les électeurs y sont politisés et leur choix ne dépend pas uniquement d'enjeux locaux. Les partis nationalistes ou islamistes recrutent une partie de leurs candidats chez les notables, mais l'importance des structures militantes permet l'élection de candidats dépourvus de notoriété personnelle. La présence sur le campus de Diyarbakır de jeunes militants islamistes, alors que les marxistes étaient encore dominants il y a quelques années, indique l'émergence d'un militantisme actif. On retrouve le même phénomène à Batman, comme l'ont montré les manifestations contre l'interdiction du voile en avril 1999. Les nationalistes kurdes disposent également d'un fort réseau militant, même si les opérations de police ont limité leur visibilité dans les villes depuis le début des années quatre-vingt-dix. Ceci a permis au HADEP de ne pas faire véritablement campagne lors des élections d'avril 1999, en dehors de la tenue de quelques meetings, généralement interrompus par la police. Il est symptomatique que le candidat du HADEP à la mairie de Diyarbakır aux élections d'avril 1999 ait été totalement inconnu quelques semaines avant le vote.

Enjeux et discours des partis

La question kurde est prioritaire pour les citoyens turcs, à part égale avec la crise économique (chômage, inflation). L'électorat non kurde, peu favorable à ses revendications, semble majoritairement soutenir l'éradication du PKK par des moyens militaires. En pratique, les partis doivent donc faire un choix entre la mobilisation de deux électorats (kurde ou non), qui ont des priorités et des sensibilités difficilement compatibles. Toute ouverture sur la question kurde (ou sur Chypre) constitue une prise de risque politique, et la marge de manœuvre des partis est limitée. Ainsi, les élections d'avril 1999 se sont tenues alors que l'actualité était marquée par l'expulsion d'Öcalan de Syrie, son errance européenne, et finalement son arrestation. L'attitude des Européens, et en particulier le refus du gouvernement italien d'extrader Öcalan, a été vécue comme une trahison par les Turcs, et la presse a attisé les passions nationalistes. Les deux partis en forte progression aux élections d'avril 1999, le DSP (« Parti de la gauche démocratique ») et le MHP (« Parti du mouvement national »), sont logiquement, chacun à sa manière, porteurs d'un message nationaliste très affirmé. L'arrestation du leader kurde au Kenya a été un succès spectaculaire pour le gouvernement de Bülent Ecevit, leader du DSP, qui n'a pas manqué de l'exploiter dans sa campagne électorale. Il a tenu sur le même ton un discours sans concession sur l'Europe et sur Chypre (Ecevit était Premier ministre lors de l'intervention sur l'île en 1974). Quant au mouvement ultra-nationaliste MHP, il utilise la guerre du Sud-Est depuis des années pour élargir son électorat. Ses représentants sont systématiquement présents aux enterrements des conscrits tués dans les opérations contre le PKK. Il a su ainsi attirer un électorat jeune (souvent primo votant) et masculin. En contrepartie, le DSP et le MHP ont été complètement marginalisés dans le Sud-Est, alors que partout ailleurs leurs thèmes de campagne leur ont valu un fort soutien populaire.

Pris dans ce jeu de contraintes, la plupart des partis ont fait l'impasse sur l'électorat kurde. Faute de risquer une ouverture politique, ils articulent leur discours sur le Sud-Est autour de la nécessité d'un investissement massif de l'Etat. Cette vision economiciste

permet d'éviter un discours critique sur les institutions, et l'expérience prouve qu'aucun n'en a fait une priorité lors de son passage au pouvoir. Seul le CHP, héritier du SHP après leur fusion en 1995, tente d'attirer l'électorat kurde, en multipliant les rapports et les propositions pour une reconnaissance des droits culturels des Kurdes et la fin de la répression contre les populations civiles.

Les islamistes sont les seuls qui proposent une alternative idéologique crédible aux nationalistes (turcs ou kurdes). Leur positionnement est en fait complexe et relève d'une double logique. En premier lieu, l'idéologie islamiste permet d'intégrer les demandes culturelles des Kurdes, en excluant cependant les Alevis. Le discours néo-ottoman rejette en effet le nationalisme comme fondement de la société politique au profit de la solidarité religieuse. Or on sait qu'en pratique, l'appartenance à la religion musulmane est un élément important de l'identité nationale et, dans le cas des Kurdes, l'islam est probablement la base de légitimation la mieux acceptée⁵². En second lieu, la logique islamiste n'est pas radicalement contraire à un discours identitaire. L'analyse des profils et des discours des élus islamistes montre que la dimension nationaliste kurde n'est pas absente de l'engagement de beaucoup d'entre eux. Ainsi, pour obtenir un minimum de crédibilité, le Refah/Fazilet fait appel à des personnalités dont l'engagement est souvent autant nationaliste qu'islamiste. Par exemple, l'ancien maire de Diyarbakır, Ahmet Bilgin (1995-1999), était proche du PDK de Barzani dans les années soixante-dix. Dans ce cas, le Refah apparaît donc comme une alternative nationaliste, mais conservatrice et religieuse, au HADEP. De plus, à la différence des autres partis, les islamistes ont tenté, lors de leur passage au pouvoir en 1996-97, et malgré le fait qu'ils formaient une coalition avec le DYP de Tansu Çiller, de modifier la politique de l'Etat dans le Sud-Est. Cependant, leurs tentatives prudentes pour ouvrir des négociations et aboutir à un cessez-le-feu, notamment par l'intermédiaire d'intellectuels islamistes comme Ismail Nacar, n'ont pas pu aboutir en raison de l'opposition des militaires.

Pour sa part, le discours du parti nationaliste kurde se développe largement sur des non-dits en raison de la censure et des pressions policières. Il n'y a pas de revendication pour un référendum d'autodétermination, ni même pour une fédération turco-kurde, et la doctrine officielle du parti est la coexistence pacifique des deux peuples. La fin de l'arbitraire administratif et la reconnaissance de droits culturels, notamment la pratique et l'enseignement de la langue kurde, sont les axes principaux du discours nationaliste professé lors de la dernière campagne électorale. Le parti demande en particulier la modification de l'article 3 de la Constitution, qui prévoit que la langue d'Etat est le turc.

Le vote, instrument de protestation

Trois régions politiques distinctes sont apparues à la faveur des élections législatives d'avril 1999 : l'Ouest, le Centre, l'Est (les votes municipaux dessinent en revanche une

⁵² Voir İler Turan, « Religion and Political Culture in Turkey », in Richard Tapper (ed.), 1994, p. 31. Said Nursi est le représentant typique de ce courant, même si l'on sait qu'il a été hésitant à certaines périodes et parfois assez proche des nationalistes kurdes, voir Paul Dumont, « Disciples of the Light. The Nurcu Movement in Turkey », *Central Asian Survey* 5 (2), 1986, p. 42.

carte moins tranchée)⁵³. Le DSP, premier parti au niveau national, recueille l'essentiel de ses voix dans l'Ouest et dans les provinces ayant un bon niveau de développement économique. Le MHP et le Fazilet Partisi se disputent la domination de l'Anatolie intérieure. Dans le Sud-Est, la carte politique est spécifique : émergence du HADEP comme premier parti, résultats très faibles de la gauche et du MHP (vainqueurs au niveau national), résultats dans leur moyenne nationale de l'ANAP et du Fazilet, résultats du DYP supérieurs à sa moyenne nationale. Les résultats dans le Sud-Est ne sont d'ailleurs pas uniformes, on distingue des régions ayant des traditions de vote marquées, qu'on peut notamment mettre en relation avec l'existence de communautés arabes (Mardin) ou alevies (Tunceli), la présence de grandes propriétés foncières (Şanlıurfa) et de réseaux confrériques (Bitlis).

Les résultats de l'ANAP sont proches de sa moyenne nationale (13 %). Son meilleur score est enregistré dans la province de Bitlis, en raison de l'appui des milieux confrériques. Le DYP de Tansu Çiller, très associé à la politique de répression des années quatre-vingt-dix, garde des fiefs dans le Sud-Est en raison de l'appui de miliciens ou de grands propriétaires terriens, par exemple dans la province de Şanlıurfa avec la famille Bucak (23,9 %). Les résultats du DYP, supérieurs à sa moyenne nationale (12 %) dans les régions kurdes, ont certainement aidé le parti de Tansu Çiller à passer le barrage des 10 %.

Depuis dix ans, l'effondrement de la gauche est particulièrement spectaculaire. Ainsi, le premier parti aux dernières élections nationales, le DSP, n'est que résiduel dans le Sud-Est, avec des résultats généralement inférieurs à 5 % et des scores globalement *inférieurs* à ceux du MHP. De même, le CHP est très peu représenté en dehors de quelques zones de résistance comme Tunceli, où il mobilise traditionnellement un électorat alevi. Son échec très net dans le Sud-Est montre le faible impact de son discours d'ouverture auprès des Kurdes.

A la différence des partis de gauche, le mouvement islamiste maintient une audience ancienne dans le Sud-Est. Dans l'après-guerre, la plupart des *aga*, souvent liés à des *shaikh* par des liens familiaux et la mémoire des révoltes des années trente, ont voté massivement pour le DP (Parti démocrate), qui apparaissait alors comme une alternative conservatrice et religieuse au pouvoir kémaliste. En 1954, le DP a ainsi pris 34 des 40

⁵³ Les élections d'avril 1999 avaient la particularité d'être à la fois locales et nationales. Le DSP de Bülent Ecevit est devenu le premier parti national en nombre de voix pour les législatives, avec 22,19 % contre 14,6 % en 1995. Le MHP – dont la surprenante progression n'avait pas été annoncée par les sondages ou du moins par ceux qui furent publiés – est passé de 8,2 % (en 1995) à 17,98 % des voix. Le Fazilet, en net recul, a chuté de 21,4 % à 15,41 % des voix. Les deux partis de droite ont également subi un revers : l'ANAP avec 13,22 % (contre 19,6 % en 1995) et le DYP avec 12,01 % (contre 19,2 % en 1995). Enfin, le CHP a connu un grave recul avec 8,71 % contre 10,7 % en 1995. La répartition en nombre de sièges est la suivante: DSP 136, MHP 129, Fazilet 111, ANAP 86, DYP 85, et 3 indépendants. Aux municipales, les partis victorieux aux élections législatives ont confirmé leur percée. Le MHP a connu une progression du même ordre qu'aux législatives de 7,5 à 18 % des voix, tandis que le DSP a enregistré une progression supérieure, de 7,9 à 19 %. L'ANAP, le DYP, le CHP ont subi des pertes sévères. Le CHP a connu un recul supérieur à celui enregistré pour les législatives avec 12 % (contre 16,8 % en 1994), mais est resté encore au-dessus de la barre symbolique des 10 %, alors que l'ANAP et le DYP chutaient sévèrement de 22,7 à 13 % pour l'ANAP et de 18,9 à 12 % pour le DYP. En termes de mairies conquises ou conservées, l'ANAP et le DYP sont restés dominants dans les petites villes. La progression du MHP s'est faite au détriment du DYP et du Refah/Fazilet, celle du DSP au détriment du DYP et de l'ANAP, celle du HADEP au détriment du Refah/Fazilet. Chiffres officiels donnés par le quotidien *Cumhuriyet* du 26 avril 1999.

sièges de députés des régions kurdes. En 1973 et en 1979, le premier mouvement islamiste, le PSN, a acquis des bases électorales importantes dans le Sud-Est, au point qu'en 1977, la moitié des sièges islamistes venaient des provinces kurdes du Sud-Est⁵⁴. On peut faire l'hypothèse d'un changement dans la nature du vote islamiste au cours des années quatre-vingt. Devenu plus urbain depuis une quinzaine d'années, il témoigne de ce que le mouvement a réussi son adaptation, avec une tonalité également plus nationaliste. Aux municipales de 1994, le Refah a conquis les principales villes du Sud-Est, Bingöl, Erzurum, Siirt, Diyarbakır, Van (qui était déjà Refah auparavant). Cette percée s'est effectuée au détriment du SHP dans les grandes métropoles comme Diyarbakır, Mus, Siirt, et au détriment de l'ANAP à Batman (Salih Gök). Il reste fort sur Bingöl (où des réseaux confrériques soutiennent le mouvement islamiste depuis son origine), Bitlis, Ağrı, Erzurum, Malatya, Mus, Siirt, Şanlıurfa, mais faible pour Şırnak et Hakkari. Les élections de 1995 ont en effet montré que le Refah a fait à peu près les mêmes scores dans les provinces kurdes que dans les autres (21 % au niveau national, 21,8 % dans les 18 provinces à population kurde). Cependant, le succès aux municipales de 1994 était surtout dû, nous le verrons, à l'absence du HADEP, pour Diyarbakır en particulier, ce qui explique et relativise les pertes de 1999.

Par principe limité à sa base kurde, le HADEP regroupe aujourd'hui environ un tiers de son électorat potentiel⁵⁵. Avec 4,75 % des voix aux législatives, il confirme sa place de premier parti dans le Sud-Est et enregistre une progression, car, en 1995, il avait réalisé un score de 4,17 % en association avec d'autres partis d'extrême gauche. Le HADEP arrive notamment en tête dans 11 provinces sur les 16 du Sud-Est et totalise en moyenne un tiers des suffrages. Aux municipales, les résultats sont nettement meilleurs, les écarts allant jusqu'à une vingtaine de points (à Van par exemple). Déjà lors des municipales de 1994, les consignes de boycott du HADEP (qui protestait ainsi contre les pressions qu'il subissait) avaient bien fonctionné, puisque un tiers des électeurs de Diyarbakır et la moitié de ceux de Batman ne s'étaient pas rendus aux urnes, malgré l'obligation légale. En 1999, la mairie de Diyarbakır est ainsi passée aux mains du HADEP avec 64 % des votes, seule municipalité conquise avec une telle marge. L'échec d'Ahmet Bilgin, l'ancien maire RP de Diyarbakır, montre que le bilan municipal, généralement apprécié, y compris chez les nationalistes, n'a pas pesé lourd face aux revendications identitaires.

La carte électorale du HADEP fait apparaître des zones de force marquées, en particulier Diyarbakır, Hakkari, Siirt, Batman, Ağrı, Mardin, Muş, Şırnak et Van. A l'inverse, les résultats sont faibles dans les régions comme Gaziantep et Şanlıurfa, où la présence de grands propriétaires terriens fait probablement obstacle à une pénétration du mouvement. Il ne semble pas que la présence de structures tribales constitue en soi un obstacle à de bons résultats du HADEP, comme le montrent les résultats de la province d'Akkari. Le vote HADEP est souvent un geste de défi contre l'Etat : ainsi, le nouveau maire HADEP de Ağrı, Hüseyin Yılmaz, était-il en prison au moment de son élection. Cependant, ce vote reste régional plus que communautaire, car il ne parvient pas à mobiliser en dehors des provinces kurdes, à quelques exceptions près, dont Mersin. A Istanbul notamment, malgré la présence de plus de deux millions de Kurdes, le

⁵⁴ Mehmet Ali Ağaoğulları, *L'islam dans la vie politique de la Turquie*, thèse Paris I, 1979, p. 303.

⁵⁵ Pour une analyse électorale du mouvement nationaliste kurde, voir notamment Mehmet Aslan, Nevzat Kiraç, « HEP'ten HADEP'e », *Cumhuriyet Dönemi Türkiye Ensiklopedisi*, op. cit., pp. 1286 sq.

vote HADEP est à peu près à son niveau national. De plus, les Kurdes alevis ont généralement un vote proche de celui des autres alevis, souvent en faveur du CHP.

Le « cordon sanitaire » mis en place par le pouvoir central

Le sous-système politique dans le Sud-Est est englobé dans le système politique national. Or le pouvoir a mis en place différents moyens pour bloquer l'efficacité des mobilisations kurdes. Cette stratégie d'immunisation consiste d'abord à influencer le vote, puis à en limiter les conséquences pratiques.

Faute de pouvoir interdire définitivement la formation de partis nationalistes kurdes, notamment en raison des contraintes internationales, le pouvoir mène une véritable guérilla juridique contre le mouvement nationaliste. Certains députés du DEP (6 sur les 17 que comptait le Parlement élu en 1995) ont été incarcérés, accusés de séparatisme, notamment Leyla Zana, la plus connue. Hadip Dicle a de même été emprisonné, et le DEP interdit par une décision de la Cour constitutionnelle du 15 juillet 1993. Une procédure est actuellement en cours pour interdire le HADEP. En février 1999, le mouvement de Serafettin Elçi, nationaliste mais opposé à la violence et au séparatisme, a été interdit. Les conséquences de ces mesures sont un renforcement du monopole du HADEP, car seul un parti appuyé par un solide réseau militant, dont une partie à l'extérieur de la Turquie, peut se reconstituer régulièrement après les interdictions.

Malgré les apparences d'un jeu électoral ouvert, de fortes pressions s'exercent sur les partis, notamment par le biais d'un système judiciaire particulièrement répressif à l'égard des délits d'opinion⁵⁶. La moindre critique un tant soit peu virulente vis-à-vis de l'armée est passible de peines extrêmement lourdes. De plus, les connivences multiples entre les groupes financiers propriétaires des médias et les hommes politiques expliquent que la censure⁵⁷ et l'autocensure sont une constante en Turquie. Le HADEP est pratiquement exclu du débat public : ses leaders ne sont pas invités à s'exprimer dans les médias, et ses résultats électoraux, pourtant en progression, donnent lieu à des commentaires réduits à la télévision et dans la presse quotidienne. Pendant la campagne de 1999, l'administration dans les régions kurdes a pris parti pour le FP et contre le HADEP, rompant avec la politique générale d'opposition au mouvement islamiste. Une réunion publique a ainsi été interdite quelques minutes avant de commencer, et plusieurs centaines de personnes ont été mises en garde à vue. Le gouverneur de Diyarbakır a ouvertement pris position pour le candidat du Fazilet à la mairie, en menaçant la population de rétorsions si elle votait pour le HADEP.

⁵⁶ En octobre 1999, Sami Selcuk, un haut magistrat turc, a fait de fracassantes déclarations sur l'iniquité et la politisation de la justice turque.

⁵⁷ La censure des médias en Turquie est exercée légalement par le RTÜK (*Radio Televizyon Üst Kurulu*), qui inflige régulièrement des sanctions aux télévisions ou aux radios dont les programmes ont été jugés inconvenants d'un point de vue moral ou politique (atteinte à l'armée ou à la famille par exemple). Le journaliste Mehmet Ali Birand, qui a interviewé le leader du PKK, Öcalan, a été poursuivi, ainsi que le responsable de la publication, pour violation de l'article 142 du Code pénal qui sanctionne la « propagande antinationale ». Menacés d'une peine de prison de 15 ans, ils ont finalement été acquittés en 1989. Ces dernières années, Akın Birdal, le président de l'association İnsan Hakları Derneği (Association des droits de l'homme) a été emprisonné à plusieurs reprises.

Par ailleurs, faute de pouvoir influencer directement les votes, le pouvoir a mis en place des barrières juridiques afin de limiter l'impact du vote kurde au niveau national, et notamment sa représentation au Parlement. Ainsi, les partis qui n'ont pas obtenu 10 % des suffrages au niveau national n'ont pas eu de députés, ce qui a annulé en quelque sorte 15 à 20 % des suffrages exprimés aux élections de 1999 (et a exclu notamment le CHP et le HADEP). En conséquence, la distorsion est considérable entre les résultats en nombre de voix et en sièges (550 sièges au total). A résultats constants, sans le barrage qui les a privés de toute représentation, le HADEP aurait eu 33 députés, le CHP environ 60. Cet ensemble de contraintes pèse directement sur le choix des électeurs, incités à voter « utile ». Ils savaient que certains partis ne passeraient pas la barre des 10 %, ou que les militaires s'opposeraient à leur participation à un gouvernement (c'est le cas pour le mouvement islamiste depuis 1997). Par exemple, à Diyarbakır, le vote massif en faveur du HADEP lors des municipales (64 %) ne se retrouve pas totalement dans les résultats des législatives (45,5 %), ce qui peut être interprété comme une décision de voter « utile ». Ces mesures ont en fait permis aux partis nationaux de ne pas prendre en compte les revendications du Sud-Est, sans avoir à en subir de conséquences électorales. Ainsi, les deux principaux partenaires de la coalition gouvernementale, le MHP et le DSP, n'ont aucune raison, électorale tout au moins, de tenir compte des demandes formulées par les Kurdes.

La répression s'est également manifestée en dehors de tout cadre légal, notamment par l'assassinat de militants, dont on a dénombré plusieurs milliers jusqu'en 1994⁵⁸. Par exemple, l'assassinat de Mehmet Sincar, député du DEP à Batman, le 4 septembre 1993, a été suivi d'une tentative d'assassinat à l'encontre de Leyla Zana, présente à ses funérailles. Le DEP a notamment dû renoncer à participer aux élections municipales de 1994 en raison des attentats dont ont été victimes ses candidats et ses militants : 5 bombes contre ses locaux et une cinquantaine de morts en quelques mois. De plus, la manipulation d'un des courants du Hezbollah par les services turcs a permis d'entretenir une atmosphère de tension, qui s'est manifestée par l'assassinat de nombreux militants nationalistes⁵⁹.

⁵⁸ A Batman, plusieurs centaines de personnes ont été assassinées au début des années quatre-vingt-dix (d'après les rapports de la branche locale d'İnsan Hakları Derneği).

⁵⁹ L'origine de ce mouvement semble remonter à des groupes informels de discussion au début des années quatre-vingt à Batman. Le Hezbollah qui se constitue alors sous la direction d'Irfan Çağırıcı, déclare la Turquie *Dar ul-harp* (région incroyante, ouverte à la guerre) : on retrouve ici la terminologie des groupes islamistes égyptiens comme Jihad. A la suite d'une première opération de police en 1984, le mouvement naissant est pratiquement démantelé. Le Hezbollah renaît quelques années après quand une première réunion (*shura*) se tient à Batman en 1987. Par la suite le mouvement s'implante dans différentes provinces du Sud-Est et les groupes locaux sont relativement autonomes, même s'il existe des liens entre le groupe de Diyarbakır, de Batman et de Bingöl. Vers 1993-94, le groupe éclate en deux tendances, Hezbollah-Menzil et Hezbollah-İlim. Ce dernier est partisan de la lutte armée immédiate, alors que le premier met l'accent sur la propagande. Les affrontements entre les deux mouvements seront nombreux et des imams proches du Hezbollah-Menzil seront assassinés par le groupe concurrent. En fait, d'après les confessions d'anciens tueurs du Hezbollah-İlim parues dans la presse, il semble que ce parti ait été infiltré par les forces de sécurité (d'où son surnom de Kontr-Hezbollah, par analogie avec la Kontr-guerilla) pour servir à la fois contre le PKK et contre le Hezbollah-Menzil. Le gouvernement a lancé à partir de 1995-96 une série d'opérations qui ont démantelé le Hezbollah dont la présence est devenue plus discrète. Les opérations, à Batman notamment, ont décapité le mouvement qui semble, au moins pour un temps, très affaibli. Mais les manifestations à Batman au printemps 1998 contre l'interdiction du voile, qui ont entraîné plusieurs centaines d'interpellations, laissent penser que le Hezbollah garde une influence, sinon comme mouvement structuré, du moins comme

Conclusion : « la question turque »

Après quinze ans de violence politique, on constate aujourd'hui l'aboutissement d'un processus complexe d'interactions qui a renforcé l'identité culturelle, économique et politique des provinces du Sud-Est. L'assimilation est devenue un projet illusoire, même si le comportement des Kurdes quand ils sont installés en dehors de leur région d'origine montre une capacité d'intégration persistante de la société turque. Pour autant, cette revendication identitaire ne menace pas l'unité du territoire turc. La peur du séparatisme est anachronique, car même dans le cas d'un effondrement de l'Etat (comme en Irak), les frontières ne bougent pas. C'est en fait le nationalisme comme idéologie de légitimation qui est en crise, et la question kurde est à tout prendre une question turque, notamment un problème de reconnaissance des droits des minorités et de redistribution des ressources.

Si l'espace pour une négociation et un renoncement à la violence existe peut-être, la dynamique inverse paraît devoir s'imposer à court terme, car il existe des intérêts opposés au sein de l'Etat turc et de la guérilla. Depuis les années soixante-dix, la stratégie de la tension a fonctionné en Turquie, ce qui pose une nouvelle fois la question de la fonctionnalité de la violence pour un régime autoritaire qui se justifie par l'existence d'une menace de subversion. Par ailleurs, la démilitarisation du PKK et la transition vers un mode d'action non violent ne sont pas certaines. La cessation actuelle des hostilités est en partie une manœuvre du PKK pour sauver Öcalan de l'exécution et faire peser la responsabilité d'une reprise des opérations armées sur le gouvernement turc. L'histoire de l'IRA ou de l'ETA montre qu'un noyau réduit de militants peut porter des coups économiques et politiques redoutables à un gouvernement, et les moyens du PKK sont incomparablement plus importants, car son organisation militaire n'a pas été anéantie par les militaires turcs. Les cadres et le financement sont encore intacts, et le militantisme plus actif que jamais, comme on l'a vu lors des protestations après l'arrestation d'Öcalan. De plus, le PKK garde des bases en Irak du Nord et jouit toujours d'appuis régionaux. Cette transformation de la stratégie du PKK vers un type de violence protestataire pose également la question d'une adaptation culturelle de ce mouvement à un nouveau type d'action. Les évolutions depuis quelques mois mettent en évidence ces tensions entre les ailes militaire et politique du parti. Les politiques, souvent d'anciens élus, ont la légitimité pour s'imposer dans une lutte non violente, alors que les « militaires » risquent de se retrouver marginalisés par des évolutions qui dévalorisent leurs compétences.

Cette régionalisation ne peut plus être combattue par la seule répression, et l'insertion croissante de la Turquie dans l'espace occidental européen la met en porte-à-faux, notamment face aux organisations internationales. L'entrée de la Turquie dans l'Union européenne suppose une réforme radicale de ses institutions et de ses pratiques politiques, sauf si l'UE abandonne tout projet politique et devient une simple zone de libre-échange, solution qui semble avoir la préférence américaine. A la mutation des

mouvance. D'après les comptes rendus des opérations de police effectuées en janvier 2000, les structures du Hezbollah auraient subi un coup décisif, et la plupart de ses leaders seraient morts ou arrêtés.

formes d'action et de revendication des Kurdes correspond en effet une intégration croissante de la société turque dans l'ordre européen, et ces dynamiques sont contradictoires avec l'orientation fondamentalement autoritaire du système institutionnel. Or la plupart des demandes actuelles du mouvement nationaliste seraient en fait acceptables dans le cadre d'une Turquie démocratique (même relativement centralisée). Le règlement de la question kurde suppose donc au moins un changement du système politique, notamment le retrait des militaires, une véritable liberté d'expression et une prise en main du pays par la classe politique.

Mais, au-delà du problème des institutions, la question kurde est révélatrice des courants d'opinion qui traversent la société, et qui ne sont pas tous porteurs d'une exigence démocratique, comme le montrent les dernières élections. Le nationalisme turc en particulier, qui reste la base de la socialisation politique des individus, se révèle difficilement compatible dans sa forme actuelle avec une société multiculturelle apaisée.

Bibliographie

- Ağaoğulları Mehmet Ali, *L'islam dans la vie politique de la Turquie*, thèse Paris I, 1979.
- Alakom Rohat, *Hoybûn Örgütü ve Ağrı Ayaklanması*, Avesta, 1998.
- Alford Andrews Peter, *Ethnic Groups in The Republic of Turkey*, Wiesbaden, 1989.
- Arvasi Ahmet, *Doğu Anadolu Gerçeği*, Istanbul, TKAE, 1986.
- Aslan Mehmet, Nevzat Kiraç, « HEP'ten HADEP'e », *Cumhuriyet Dönemi Türkiye Ensiklopedisi*
- Aylin Güney, Heper Metin, « The military and democracy in the Third Turkish Republic », *Armed Forces and Society* 22 (4), été, pp. 619-642.
- Ahmad Feroz, « The State and intervention in Turkey », *Turcica* XVI, 1984.
- Barkey Henri J. (ed.), *Reluctant Neighbor. Turkey's Role in the Middle East*, Washington D.C., United States Institute of Peace Press, 1996.
- Balcı Muharrem, *MGK ve Demokrasî*, Yöneliş Yayınları, 1998.
- Badilli Abdülkadir, *İslam Kardeşliği içinde Türk-Kürt ilişkisi*, Yeni Asya Neriyyat, 1995.
- Besson Frédérique-Jeanne, « Turcité ethnique, turcité citoyenne. Le choc des représentations après la découverte par la Turquie d'un monde turc », in *La Turquie entre trois mondes*, M. Bazin, S. Kançal, R. Perez, J. Thobie (dir.), *Varia Turcica* XXXII, L'Harmattan, 1998.
- Beşikçi İsmail, *Doğu Anadolu'unu Düzeni: Sosyo-Ekonomik ve Etnik Temeller*, Ankara E. Yayınları, 1969.
- Birand Mehmet Ali, *Shirts of Steel*, Londres, Tauris, 1991.
- Brown James, « The military and society: the turkish case », *Middle Eastern Studies* 25, mars 1989.
- van Bruinessen M., *Agha, Shaikh and State*, London, Zed Books, 1992 (1978).
- van Bruinessen M., « Nationalisme kurde et ethnicités intra-Kurdes », *Peuples Méditerranéens* 68-69, juillet-décembre 1994, pp. 11-37.
- van Bruinessen M., « Kürt Toplumunu ve Ulusçu Akım », *Cumhuriyet Dönemi Türkiye Ensiklopedisi*, İletişim Yayınları, 1996.
- van Bruinessen M., « Aslını inkar eden haramzadedir! » The Debate on the Ethnic Identity of the Kurdish Alevis», in K. Kehl-Bodrogi (ed.), *Syncretistic Religious Communities in the Near East*, Brill, 1997.
- van Bruinessen M., *The Kurds in Movement: Migrations, Mobilisations, Communications and the Globalisation of the Kurdish Question*, Tokyo, Islamic Area studies Project, 1999, Islamic Area Studies Working Paper Series n° 14.
- van Bruinessen M., « The Ethnic identity of Kurds », in Peter A. Andrews (ed.), 1989, pp. 613-621. Bulut Faik, *İslamcı Örgütler, Tüzmancılar* Yayıncılık, 1993.
- Bumke Peter J. « Kizilbaş-Kurden in Dersim (Tunceli, Türkei): Marginalität und Häresie », *Anthropos* 74, 1979, pp. 530-548.
- Bumke Peter J., *The Kurdish Alevis Boundaries and Perceptions*, in Peter A. Andrews (ed.), 1989, pp. 511-518.
- Çalışlar Oral, Öcalan Abdullah, Burkay Kemal, *Kürt Sorunu*, Istanbul, Pencere Yayınları, 1993.
- CHP, *Demokratikleşme ve İnsan Hakları ön Rapor*, mai 1998.
- CHP, *Doğu ve Güneydoğu ön Rapor*, juillet 1998.
- CHP, *Güneydoğu'da Kadın Olmak*, 1998.
- Doğan Taylan, *Savaş Ekonomisi*, Avesta, 1998.
- Dorronsoro Gilles, « L'islam dans le Sud-Est de la Turquie », *L'autre islam*, automne 1999.

- Dumont Paul, « Disciples of the Light. The Nurcu Movement in Turkey », *Central Asian Survey* 5 (2), 1986, pp. 33-60.
- Dumont Paul, Georgeon François, *La Turquie au seuil de l'Europe*, L'Harmattan, 1991.
- Eagleton William, *La République kurde*, Bruxelles, Complexe, 1991.
- Ergil Doğu, *Doğu Sorunu*, TOBB, 1995.
- Ergüder Üstün, « Changing Patterns of Electoral Behaviour in Turkey », *Boğazici Üniversitesi Dergisi* 8-9, 1980-81.
- Evin Ahmet, Heper Metin (eds), *Third Turkish Republic*, Boulder, Westview Press, 1994.
- Foltz William J., « Modernization an Nation-Building: The Social Mobilization Model Reconsidered », in *From National Development to Global Community: Essays in Honor of Karl W. Deutsch*, Londres, Allen Unwin, 1981, pp. 22-45.
- Berat Günçikan, *Cumartesi Anneleri*, İletişim Yayınları, 1996.
- İba Saban, *Milli Güvenlik Devleti*, İstanbul, Çiviyazları, 1999.
- İmset İsmet, *PKK: a Report on Separatist Violence in Turkey*, İstanbul, Turkish Daily News Publication, 1992.
- Kışlali Ahmet, « Türk Ordusunun Toplumsal Kökenli üzerinde bir Araştırma », *Siyasal Bilgiler Fakültesi Dergisi* XXIX, septembre-décembre 1974.
- Hannoyer Jean (dir.), *Guerres civiles*, Karthala-Cermoc, 1999.
- Harris George, « The role of the military in Turkish politics », *Middle Eastern Studies* XIX, 1965.
- Heper Metin, *The State Tradition in Turkey*, Eothen Press, 1985.
- Kieser Hans-Lucas, « L'alévisme kurde », *Peuples Méditerranéens* 68-69, juillet-décembre 1994, pp. 57-76.
- Kudat A., « Patrons-clients Relations: The State of the Art and Research in Eastern Turkey », in E. Akarlı, G. Ben-Dor, (eds), *Political Participation in Turkey*, İstanbul, B.U. Publications, 1975, pp. 61-87.
- Masty V., Nation R. C. (eds), *Turkey between East and West: New Challenges for a Rising Regional Power*, Westview Press, 1996.
- McDowall David, *A Modern History of the Kurds*, Londres, Tauris, 1996.
- Mutlu Servet, « Population of Turkey by ethnic groups and provinces », *New Perspectives on Turkey*, printemps 1995, pp. 33-60.
- Nikitine B., *Les Kurdes, Etude sociologique et historique*, Paris, Imprimerie Nationale, 1956.
- O'Donnell Guillermo, Schmitter Philippe, (eds), *Transitions from Authoritarian Rule: Southern Europe*, John Hopkins University Press, 1991.
- Ölmez A. Osman, *Türkiye Siyasetinde DEP Depremi*, « Legal Kürt Mücadelesi », Doruk Yayınları, 1995.
- Özer Ahmet, *Modernleşme ve Güneydoğu*, İmge Kitabevi Yayınları, 1998.
- Öztürkmen Arzu, *Türkiye'de Folklor ve Milliyetçilik*, İletişim Yayınları, 1998.
- Piâr-Gallup, *Kürt Araştırma*, 29 septembre-25 octobre 1994.
- Sakallıoğlu Umit, « The anatomy of the Turkish military's political autonomy », *Comparative Politics* 29 (2), janvier 1997.
- Saray S., « Political Patronage in Turkey », in E. Gellner, J. Waterbury (eds), *Patrons and Clients in Mediterranean Societies*, London, Duckworth, 1973, pp. 103-113.
- Sauner-Nebioğlu Marie-Hélène, *Evolution des pratiques alimentaires en Turquie : analyse comparative*, Berlin, Klaus Schwartz Verlag, 1995.

Schick Irvin, Tonak Ahmet (eds), *Turkey in Transition*, New York, Oxford University Press, 1978.

Schüler Harald, *Die Türkischen Parteien und ihre Mitglieder*, Hambourg, Schriften des Deutschen Orient-Instituts, 1998.

Selic H., *Zaza Gerçei*, Munich, Dicle Fırat Yayınları, sans date.

Tapper Richard (ed.), *Islam in Modern Turkey. Religion, Politics and Literature in a Secular State*, Londres, Tauris, 1994.

Turgut Mehmet, « *Doğu Sorunu Raporu* » üzerine, Boğazici Yayınları, 1996.

Turner Scott, « Global civil society, anarchy and governance: assessing an emerging paradigm », *Journal of Peace Research* 35 (1), 1998, pp. 25-42.

Vaner Semih, « The Army », in Irvin Schick, Ahmet Tonak (eds), *Turkey in Transition*, Oxford University Press, 1987.

Yalçın-Heckmann Lâle, « Kurdish Tribal Organization and Local Political Processes », in Andrew Finkel, Nükhet Sirman (eds), *Turkish State, Turkish Society*, Londres, New York, Routledge, 1990.

Yalçın-Heckmann Lâle, *Tribe and Kinship among the Kurds*, Peter Lang, Paris, 1991.

Yalçın-Heckmann Lâle, « Ethnic Islam and Nationalism among Kurds in Turkey », in Tapper, Richard (ed.), 1994, pp. 103-120.

Périodiques

Cumhuriyet

Hikmet

Hürriyet

Hıra

Diyarbakır Sölem

Özgür Politika

Özgür Ülke

Yeni Yurt

Yeni Yüzyıl

A n n e x e s

LISTE DES SIGLES DES PARTIS CITES

AP	Adalet Partisi (Parti de la justice)
ANAP	Anavatan Partisi (Parti de la mère-patrie)
CHP	Cumhuriyet Halk Partisi (Parti de la République du peuple)
DDKO	Devrimci Doğu Kültür Ocakları (Foyers culturels révolutionnaires de l'Est)
DEP	Demokrasi Partisi (Parti de la démocratie)
DP	Demokrat Partisi (Parti démocrate)
DSP	Demokrat Sol Partisi (Parti de la gauche démocratique)
DYP	Doğu Yol Partisi (Parti de la juste voie)
FP	Fazilet Partisi (Parti de la vertu)
HADEP	Halk Demokrasi Partisi (Parti démocratique du peuple)
HEP	Halkın Emek Partisi (Parti populaire des travailleurs)
MHP	Milliyetçi Haraket Partisi (Parti du mouvement national)
MNP	Milli Nezam Partisi (Parti de l'ordre national)
MSP	Milli Selamet Partisi (Parti du salut national)
PDK	Parti Démocratique du Kurdistan
PKK	Partiya Karkerên Kurdistan (Parti des travailleurs kurdes)
RP	Refah Partisi (Parti de la prospérité)
SHP	Sosyaldemokrat Halkçı Partisi (Parti populaire social-démocrate)
TIP	Türkiye İşçi Partisi (Parti des travailleurs de Turquie)
UPK	Union patriotique du Kurdistan

Tableau 1

Elections législatives d'avril 1999 : résultats en pourcentages des voix dans le Sud-Est

	HADEP	DSP	MHP	FP	ANAP	DYP	CHP
Ağrı	33,72	2,7	7,7	2,7	9,2	12,7	4,1
Batman	43,49	2,4	2	13,8	10,5	14,1	4
Bingöl	13,12	2,2	11,2	24,9	9,9	14,7	5,8
Bitlis	13,69	4,7	11,3	20,8	20,4	13,9	2
Diyarbakır	45,45	5	2,7	14,6	11	10	3
Hakkari	46,15	4,7	2,3	9,9	9,4	18,1	5,8
Iğdır	29,75	4,1	17	12,8	12,1	8	12,4
Kars	17,67	16,9	12,8	9,7	16,3	11,9	8,1
Mardin	25,28	9	1,9	11,7	16,4	19,2	2,8
Muş	32,02	9,2	4,3	10,8	11,1	11,4	4,5
Siirt	22,29	5,1	5	13,3	12,5	22,1	6,5
Şanlıurfa	16,05	4,6	8,4	21	14	23,9	6,1
Şırnak	24,12	4,6	5,1	10,8	16,7	9,9	5,1
Tunceli	13,53	5,9	7,4	2,5	8,5	16,1	18,6
Van	32,67	4,1	8	18,8	9,7	11	5

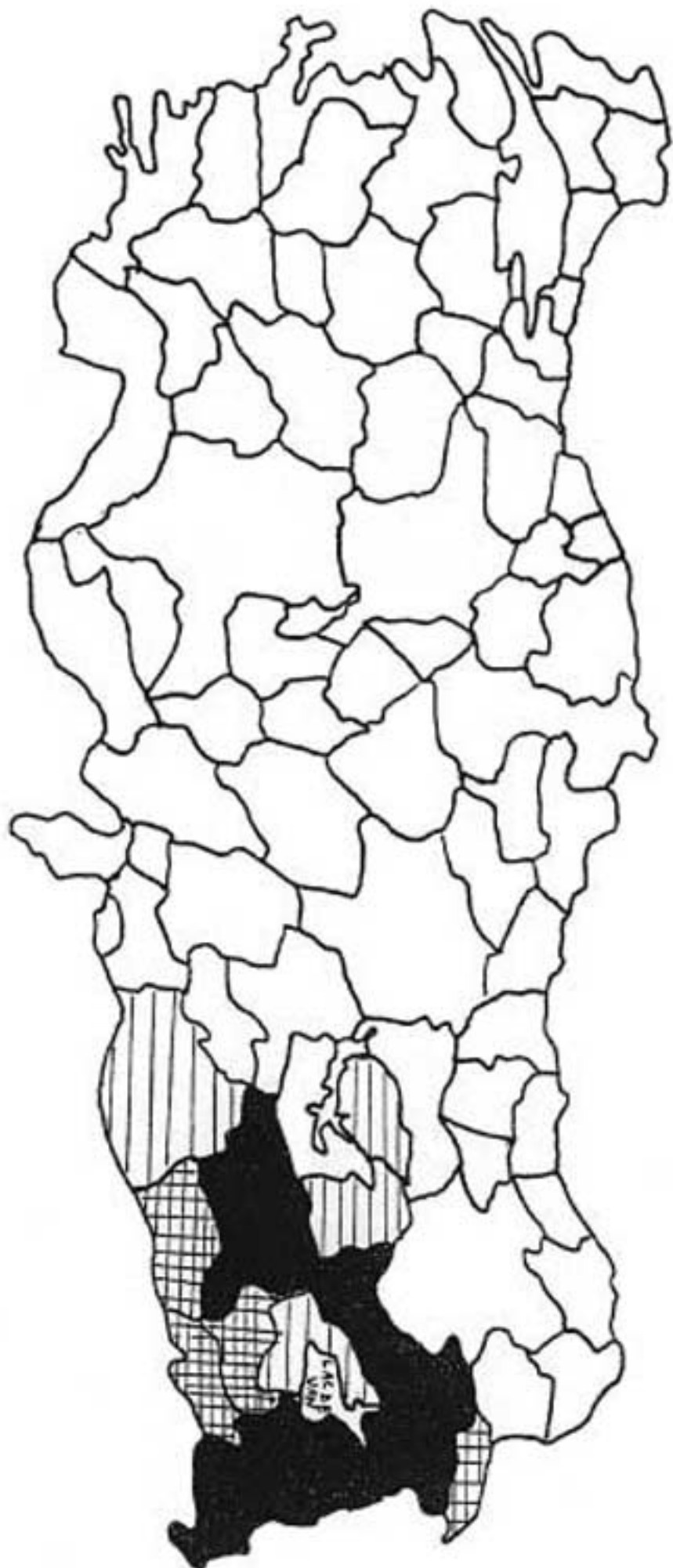
Source : Chiffres tirés de Bakış, 26 avril 1999




Tableau 2

Evolution du vote HADEP dans le Sud-Est

	Législatives 1995	Législatives 1999	Locales 1999
Ağrı	17,96	33,72	20,15
Batman	37,35	43,49	57,35
Bingöl	7,2	13,12	26,35
Bitlis	10,07	13,69	18,4
Diyarbakır	46,46	45,45	62,6
Hakkari	54,37	46,15	56,1
Iğdır	21,71	29,75	35,3
Kars	6,67	17,67	5,55
Mardin	22,04	25,28	25,3
Muş	16,80	32,02	17,6
Siirt	26,68	22,29	38,5
Şanlıurfa	13,78	16,05	14,5
Şırnak	25,82	24,12	*
Tunceli	17,03	13,53	25
Van	28,06	32,67	44,6

Source : Chiffres tirés de Rheadomadare Aksiyon, n° 229, 24 avril 1999, p. 27.



- Pourcentage inférieur à 10 % 
- Pourcentage supérieur à 10 % 
- Pourcentage supérieur à 20 % 
- Pourcentage supérieur à 30 % 